

## Les soins à domicile: une véritable option, pour la continuité des soins



Le professeur **Mohamed L'Hadj**, directeur général des Services de santé, au ministère de la Santé, a précisé, lors d'une table ronde sur **les soins à domicile, en oncologie**, organisée, dernièrement, à l'hôtel El Djazaïr, que: «le concept du soin à domicile requiert une "place particulière", dans le système national de santé. En dépit de la promulgation de deux arrêtés autorisant, dans un premier temps, le privé; puis, le secteur public à prodiguer les soins à domicile, la pratique en est à ses débuts. Actuellement, seuls 237 établissements de proximité proposent ces soins». Et d'ajouter: «L'hospitalisation à domicile, quant à elle, exige des moyens et ce, suite à l'expérience que nous menons à Birtraria, depuis des années».

**M**is en place en 2014, ce programme suscite un intérêt croissant des citoyens, qui sont, de plus en plus, demandeurs de ce type de prestations de soins et la demande est "de plus en plus importante".

Ce genre de prestations médicales concerne, aussi, le plan national de lutte contre le cancer 2015-2019, qui constitue, selon le représentant du ministère de la Santé, "l'expression d'une volonté et d'un engagement des autorités algériennes, pour lutter contre cette maladie".

Les principales villes du pays sont, aujourd'hui, couvertes par ce programme de soins à domicile en oncologie, avec "un niveau de satisfaction et de reconnaissance des patients, de leurs familles, ainsi que des médecins-cliniciens traitants", a précisé notre interlocuteur.

Cette rencontre scientifique, organisée par la Société algérienne d'échinococcoses hydatique (SAEH) et sponsorisée par Bayer et Astra Zeneca, a vu la parti-

cipation du **Pr Amar Tebaïbia**, président de la Société algérienne de médecine interne (SAMI) et chef de service de médecine interne à l'EPH d'El Biar, Ex-Birtraria (**clinique Arezki Kehal**), ainsi que des responsables de **Santé Dom**, la première société privée agréée dans les soins à domicile.



Intervenant au cours de la table ronde dédiée à cette problématique, le **Pr Amar Tebaïbia**, estime que le développement de l'hospitalisation à domicile et des soins à domicile est un objectif majeur de santé publique.

L'unité d'Hospitalisation à domicile de l'EPH d'El Biar assure cette activité depuis plusieurs années, et intègre, dans ce cadre, les soins de support et palliatifs destinés à beaucoup de pa-

tients atteints de cancer, avec une prise en charge de la douleur et remise des antalgiques majeurs aux patients à domicile, ainsi qu'une prise en charge psychologique, aussi bien du malade que son entourage.

Pour la **Pre Karima Achour**, présidente de la (SAEH), le cancer est, toujours, l'une des premières causes de mortalité, dans le monde. "Le vieillissement de la population, les facteurs environnementaux, les changements d'habitudes alimentaires et des modes de vie concourent à accroître ce risque". Avec plus de **40 000 nouveaux cas**, par an, de cancer, la demande se fera certainement de plus en plus pressante. Les personnes souffrant de cancer sont les plus susceptibles d'avoir le plus besoin de ces soins. Les projections, pour **2025**, font état de l'enregistrement de **60 000 nouveaux cas**, par an.

Le cancer est un problème de santé publique, dont la progression est continue. En Algérie, Les cancers les plus



répandus chez l'homme sont ceux du poumon, du colon, de la prostate et de la vessie, alors que, chez la femme, ce sont les cancers du sein et du col de l'utérus qui sont les plus répandus.

La présidente de la Société algérienne d'échinococcose hydatique (SAEH), **Pre Karima Achour**, a expliqué que la solution de soins à domicile permet de soulager les structures de santé, surtout pour les actes de soins peu lourds, qui peuvent être effectués au domicile du patient et lui éviter un déplacement.

En Algérie, **Bayer** et **AstraZeneca** apportent une contribution, dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer. Une excellente opportunité, pour ces laboratoires, de s'engager au service du patient algérien, aux côtés de la communauté scientifique et ce, en partenariat avec les autorités Algériennes.

**Dr Meriem Belouizdad**, directrice médicale de **Bayer** a développé, dans son intervention, les programmes mis au point par le groupe pharmaceutique **Bayer**, en direction du patient: des programmes d'éducation et de formation des professionnels de santé; notamment, le corps paramédical, pour une optimisation de la prise en charge du patient et des programmes d'éducation thérapeutique et de gestion de la pathologie; essentiellement, en milieu hospitalier.

**Astra Zeneca** Algérie a signé, en 2015, une convention de partenariat avec le ministère de la Santé, déclare le **Dr Amal Haddouche Hamed Abdelouahab**, directrice médicale d'**AstraZeneca** et d'ajouter: "La formation continue, pour les professionnels de la santé, le partenariat avec un centre de référence

de renommée internationale, la mise en place de programmes de sensibilisation, le soutien des soins à domicile, pour les patients atteints de cancer, en Algérie et le développement de la recherche clinique/épidémiologique, sont les principaux points de ce partenariat".

Pour ce qui est des soins à domicile, **1 336 actes** médicaux et **2 149 entretiens** psychologiques ont été réalisés en 2015. Pour l'année dernière, **18 903 actes** médicaux et **6 388 entretiens** psychologiques ont été enregistrés. Pour 2018 et à ce jour, nous comptons **6 000 actes** médicaux.

**Santé Dom**, premier organisme privé de soins à domicile, agréé par le ministère de la Santé, vise à créer un réseau national de médecins et de paramédicaux pouvant intervenir 24h/24 et 365 jours dans l'année, en prenant en charge des pathologies aiguës et chroniques, le jour, la nuit et les week-ends.

Le concept **Santé Dom Algérie** est simple: il est fondé sur le service rendu au patient, par le déplacement rapide d'un médecin, ou d'un infirmier, en fonction de la pertinence de la demande. Son succès reposera sur l'expertise des équipes soignantes, formées, évaluées et encadrées et la lisibilité totale du dispositif: *un numéro de téléphone simple et une disponibilité permanente*.

Son directeur médical affirme que la demande émane, majoritairement, de personnes âgées, souffrant de plusieurs pathologies. Il faut éviter les déplacements inutiles des patients atteints de cancer, vers les centres anti-cancer, leur permettant, ainsi, de se reposer et se préparer à la suite du traitement.

Selon le responsable de **Santé Dom**, une enquête, menée par leurs soins, révèle que **"81% des patients étaient satisfaits de leur prise en charge à domicile"**. **"Plus de 90% des patients se sentent mieux à la maison qu'à l'hôpital"**. Quant à la qualité des soins prodigués par le personnel paramédical, les patients ont exprimé une **"satisfaction globale dans plus de 90% des cas"**.

Il convient de signaler que les soins à domicile aident les patients à avoir une meilleure qualité de vie, notamment ceux à un stade avancé, ou présentant des effets secondaires gênants et servent de soutien psychologique, à la fois, pour le patient et pour son entourage.

Par ailleurs, le ministère de la Santé ambitionne, pour l'année 2018, une extension des actes prodigués à domicile, pour englober les soins ponctuels et continus, voire même des soins de réadaptation et réhabilitation à domicile ■

